



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2496>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-2496

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-136902

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 12/12/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Allauch

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130002500015

Ville : Allauch cedex

Code postal : 13718

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES ESPACES EXTERIEURS DE L'AVENUE GENERAL DE GAULLE ET DU POLE CULTUREL SUR LA COMMUNE D'ALLAUCH

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES ESPACES EXTERIEURS DE L'AVENUE GENERAL DE GAULLE ET DU POLE CULTUREL SUR LA COMMUNE D'ALLAUCH. En application de l'article R.2113-1 du code de la Commande Publique, les travaux seront répartis en deux (2) lots distincts. La réponse au lot 01 comporte obligatoirement le chiffrage par les candidats de 3 prestations supplémentaires éventuelles : - P.S.E.1 : Aménagement d'espaces verts / Maçonnerie / VRD / Arrosage du secteur muret de la rampe d'accès au site du Pôle culturel - P.S.E.2 : Aménagement d'espaces verts / Maçonnerie / VRD / Arrosage du talus surplombant l'avenue général de Gaulle en entrée de site - P.S.E.3 : Entretien annuel des espaces verts et du mobilier et Garantie de reprise 100% de l'ensemble des végétaux. En complément de l'offre de base, le candidat devra OBLIGATOIREMENT chiffrer dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire les Prestations supplémentaires éventuelles (P.S.E) telles que présentées dans le Dossier de Consultation et les reporter à l'acte d'engagement du lot 01. Toute absence de réponse à une Prestation Supplémentaire Eventuelle entraînera le rejet de l'offre jugée irrégulière du candidat concerné. Au terme du classement des

offres, l'acheteur décidera s'il souhaite retenir les PSE; il le précisera à la signature du marché. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est à chiffre dans le cadre de la réponse au lot 02

Section 4 - Informations rectificatives

- 1) L'acheteur public a modifié la liste des pièces remis dans le DCE : il a été rajouté les pièces graphiques des espaces extérieurs au coworking pour le lot 01 (pièces graphiques COW01 à 05).
- 2) lots 01 & 02 : La date limite de remise des offres est reportée au 3 février 2026 à 17h00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2026